



Nîmes, le 02/06/2020

Syndicat CGT du Conseil départemental du Gard

333 chemin Du Mas de Boudan - 30000 Nîmes

Tel : 04 66 76 95 83

Portable : 06 84 48 86 22

Email : cgt2@gard.fr

Site : www.cd30.reference-syndicale.fr

Facebook : [cgt.cdgard](https://www.facebook.com/cgt.cdgard)

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC L'ADMINISTRATION

Présents :

Pour l'administration : Mme Paquien DGS, Mme Papais DGARI, M. Pasquet (RH), Mme Terrade, DRH relations sociales, SPQVT, DGA DCV, DGADS

Pour les organisations syndicales : CFDT – CGT – SUD

Télétravail

Pendant le confinement 1360 personnes ont été télétravailleurs au moins 1 jour par semaine.

30% des agents ont répondu au questionnaire et l'administration a noté un retour plutôt positif.

L'administration reconnaît qu'aucune analyse n'a été effectuée en ce qui concerne la qualité des missions rendues. Cependant, le travail à domicile durant le confinement a permis grâce à la réactivité et le désir des agents de poursuivre les missions de service public

Suite à ce retour d'expérience, l'administration évoque sa volonté de porter la durée de télétravail à 2 jours par semaine.

Nous resterons vigilants à ce que le télétravail soit inclus dans une organisation de travail collectif, afin qu'il ne soit pas source d'isolement pour les agents.

La CGT a insisté sur le droit à la déconnexion. La CGT a également insisté sur la nécessité de garder un fort pourcentage d'agents en présentiel dans l'organisation de notre collectivité.

L'administration envisage de remettre en place les formations Télétravail (en effet 4 sessions sur 10 ont eu lieu). L'administration nous précise qu'une réflexion sera menée sur les moyens techniques, le dimensionnement du réseau informatique. Les derniers incidents informatiques n'ont trouvé pour le moment aucune explication. Il a été

demandé de vérifier à ce que les éléments et données placés dans les clouds soient sécurisés. L'administration s'engage à se faire accompagner dans ce travail, nous avons approuvé cette proposition.

La question des données et de la confidentialité reste un souci majeur pour les organisations syndicales.

Formation

Le CNFPT maintient ses examens et concours, au dernier trimestre 2020, le CNFPT propose ces préparations à concours en distanciel.

L'administration précise que ces formations seront prises sur le compte personnel de formation.

Les chefs de services accorderont les jours nécessaire à cette préparation.

Moyens de protection

L'administration va commander des masques lavables plus légers pour compléter la dotation, soit 4 masques en tissus supplémentaires par agent. (Masques plus légers pour la saison d'été)

-Le stock de masque FFP1 et FFP2 étant aujourd'hui réapprovisionné une nouvelle dotation plus large sera effectuée prochainement dans les services. Une livraison de gel hydro alcoolique est prévue cette semaine en direction des assistants familiaux.

L'administration devrait obtenir assez rapidement des sur- blouses jetables (produits en tension) ainsi que des visières.

Collèges

Reprise des classes de 4ème et 3ème, ce jour, 6000 élèves présents d'après les estimations de la DGADCV.

Le taux d'absentéisme des ATTEE est de 16 % pour les titulaires et de 10% pour les remplacements.

Nous avons précisé que durant cette période ces absences étaient significatives compte tenu des protocoles particuliers mis en place.

Chaque collège a une organisation différente en ce qui concerne les protocoles sanitaires. En effet, chaque collège décide de son organisation de réception des élèves, et de la mise en œuvre des missions des ATTEE.

Nous avons souligné que ce mode de gestion est problématique. Certains collèges ouvrent les cantines, d'autres font des repas froids, d'autres n'ouvrent pas les cantines, certains respectent les effectifs maximums par classe, d'autres privilégient les classes par niveaux, les fréquences de nettoyage ne sont pas harmonisées.

Nous craignons que les agents ne puissent pas respecter à la lettre ces protocoles très contraignants en temps et en mains d'œuvres.

De plus, au vu de la montée en puissance de l'activité dans les collèges, de l'absence d'homogénéité et en tenant compte du taux d'absentéisme, il risque fort que ces protocoles ne puissent être appliqués correctement.

Il n'en reste pas moins que l'administration et toutes les organisations syndicales se sont accordées pour dire que le principal souci était aujourd'hui d'anticiper la rentrée scolaire de septembre.

La DGS demande un rendez-vous auquel elle participera avec le rectorat dans le but de travailler la rentrée scolaire.

Un courrier va être envoyé à l'éducation nationale dans le but de demander un travail en amont et faire savoir que selon les dispositions prises le Département ne sera pas en mesure de mettre à disposition les moyens nécessaires pour le nettoyage et désinfection des locaux.

Nous avons demandé que notre administration soit plus insistante envers l'académie et le rectorat pour harmoniser les organisations et les pratiques.